

## AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

### Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : CCAS DE BESANCON

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 26250056400014

Ville : Besançon cedex 2039

Code Postal : 25050

Groupement de commandes : Non

### Section 2 : Communication

Lien vers le profil d'acheteur : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Madame la Vice Présidente

### Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une

assurance pour les risques professionnels

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Technique d'achat : Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis :** 16 juillet 2024 à 12 h 00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Ccas de Besançon

Critères d'attribution : 1-Valeur technique 40.0

1.1-Organisation et méthodologie pour la mise en place de la prestation 20.0

1.2-Méthode utilisé pour assurer le suivi des commandes, les retours et échanges 20.0

2-Prix des prestations 40.0

2.1-Prix selon le DQE 30.0

2.2-Réduction accordée sur le prix catalogue 10.0

3-Performances en matière de protection de l'environnement 10.0

4-Délai de livraison 10.0

### Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : FOURNITURE DE VETEMENTS DE TRAVAIL, ARTICLES CHAUSSANTS ET EPI POUR LES AGENTS DU CCAS DE LA VILLE DE BESANCON

Code CPV principal Descripteur principal : 18110000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Le CCAS de Besançon souhaite doter les agents en vêtements de travail, articles chaussants et Equipements de Protection Individuels (EPI), afin d'assurer leur sécurité et leur confort dans l'exercice de leur activité professionnelle, tout en favorisant l'appartenance à la collectivité et une image professionnelle

Lieu principal d'exécution du marché : Besançon

Valeur estimée (H.T.) : 150000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

**Section 5 : Lots**

Description du lot : Lot 1 : Vêtements de travail, articles chaussants et EPI pour le service étude entretien et patrimoine et les agents d'accueil/veilleurs de nuit de l'AGORA

Code CPV principal : 18110000

Estimation de la valeur hors taxes du lot : 75000 euros

Lieu d'exécution du lot : Besancon

Description du lot : LOT 2 : Vêtements de travail, articles chaussants et EPI pour le personnel de santé et paramédical,d'entretien, restauration, animation

Code CPV principal : 18110000

Estimation de la valeur hors taxes du lot : 75000 euros

Lieu d'exécution du lot : Besancon

**Section 6 : Informations Complémentaires**

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 2 ans.

L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de chaque période de reconduction est de 2 ans. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur engagera des négociations avec les 3 candidats sélectionnés.

Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer l'accord-cadre sur la base des offres initiales, sans négociation.